

Compte rendu de réunion n°03 du 14 septembre 2021- Comité de suivi

Auteur : CAUE86

Objet de la réunion :

- Point d'avancement étude par le Moe
- Site internet
- Point sur publication finale

Le présent compte-rendu sera considéré comme approuvé s'il n'a fait l'objet d'aucune réclamation écrite adressée au CAUE 86 dans un délai de 48 h.

NOM	Coordonnées	Présent	Excusé	Diff. CR
MAITRE D'OUVRAGE	Conseil départemental de la Vienne			@
Mme Bénédicte Normand DAEE	bnormand@departement86.fr		X	
Mme Séverine Dorizon			X	
Mme Julia Belaunde			X	
MAITRISE D'ŒUVRE	francois.bonneaud@free.fr			@
M. François Bonneaud	Mandataire	X		
Mme Hélène Sirieys				
Mme Monique Chauvin		X		
M. Pascal Chevallier		X		
M. Stéphane Bertin				
AUTRES PARTICIPANTS				
M. Patrick Guédon – CEN NA	p.guedon@cen-na.org	X		@
Mme Hélène Durand Conseil régional NA	helene.durand@nouvelle-aquitaine.fr		X	@
Mme Françoise Gaillard DREAL – paysagiste conseil	gaillardfse@gmail.com	X		@
M. Alain De Nayer DREAL	alain.de-nayer@developpement-durable.gouv.fr	X		@
Mme Séverine Verdier DDT	severineverdier@vienne.gouv.fr		X	@
CAUE86	contact@caue86.fr			@
Frédéric Lerond		X		
Sophie Aubégny		X		

<p>intégrée. Une carte des entités paysagères, jointe à la publication, serait souhaitable. Le CEN-NA souligne que les blocs diagrammes fournissent un bon vecteur de communication parce qu'ils permettent d'aborder simultanément de multiples enjeux sur les territoires+++++. Un rdv en présence de l'éditeur semble nécessaire et fera l'objet d'un temps spécifique lors du prochain comité de suivi. La forme est importante et doit correspondre au message.</p> <p>Il est convenu que les points suivants seront à intégrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances générales sur le paysage - Connaissances sur les paysages du département - Introduction aux dynamiques du paysage <p>Il est entendu qu'il y aura un décalage entre le rendu du site et la publication, qui ne saurait reprendre in extenso le contenu du site.</p> <p>□ Suite à donner par le Maître d'Ouvrage</p> <p>Définition de la ligne éditoriale</p> <p>□ Point sur transmission des données Où en est-on de ce qui était prévu en juin : Le bureau d'études récupérera les données des départements voisins nécessaires. L'inventaire des arbres d'alignements : le CD86 voit avec le service route. Le CEN-NA a transmis un lien d'accès à l'inventaire national des haies de l'IGN et transmettra au CAUE deux exemplaires du guide du patrimoine géologique en Poitou-Charentes. Complément transmis par la DREAL : schéma régional des carrières Le CEN-NA et la DREAL se renseignent sur la mobilisation possible des vues aériennes réalisées par leur structure respective. La Moe précise que le choix des vues aériennes se fera avec l'éditeur.</p> <p>□ Mise en place du site internet Le site a commencé à être alimenté. Le lien est à diffuser : aux membres du comité de suivi et aux membres du Comité scientifique et technique, pour qu'il puisse être approprié et enrichi par tous</p>	<p>CAUE 86</p> <p>MOe</p> <p>CD86</p> <p>CEN- NA DREAL</p>	
---	--	--

<p>Lors de la diffusion du lien il sera précisé que le site est en construction et évolution permanente</p> <p>Choix du système pour le site Internet définitif : La MOe indique que l'évaluation de la possibilité de transférer le site Internet de l'atlas des paysages du système (spip) proposé par la MOe à celui (typo3) qui est utilisé par le Département est en cours. Les spécificités techniques et graphiques sont en cours d'étude par le prestataire du Département.</p> <p>❑ Etat d'avancement phase 1 La Moe souhaite recueillir de chacun ses lieux coups de cœur. Il souhaiterait récupérer des listes de ces lieux en précisant à chaque fois pourquoi ce lieu/site est un coup de cœur. Toutes les contributions à ce recensement seront les bienvenues, il n'est pas besoin de légitimité particulière. Sont évoqués lors de la réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mirebeau - Les sites classés - Les falaises masquées - Les questions d'accessibilité aux cours d'eau dans le sud Vienne - Le changement de valeur des anciennes carrières en espaces de loisirs - Le travail collaboratif réalisé par Vienne Nature sur les arbres remarquables - Le travail mené par la DREAL sur les infrastructures routières qui se superposent aux carrières <p style="text-align: center;">PROCHAINE REUNION A fixer, en attente de propositions de créneaux de la part de la maîtrise d'œuvre, à partir du 8 novembre 2021</p>	MOe	
--	------------	--